

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2345 - 12 juillet 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

## Retraites

**Repousser  
les attaques  
du gouvernement  
et du patronat**

Égypte

p. 3



**Quelle issue pour  
les classes populaires ?**



### Contre la dictature des islamistes, l'issue pour les classes populaires n'est pas de s'en remettre à l'armée

En Égypte, deux ans après qu'une puissante vague populaire a chassé le général Moubarak qui imposait sa dictature au pays depuis plus de trente ans, une seconde vague, bien plus puissante encore, s'est produite. On parle en effet de 15 à 20 millions de manifestants, chiffres considérables à l'échelle d'un pays qui compte 83 millions d'habitants.

Sans délai, l'armée, ou plutôt l'état-major, s'est interposé – imposé, devrait-on dire – sur le devant de la scène, décidant l'éviction immédiate du président en place, Mohamed Morsi, le représentant des Frères musulmans. Montrant son vrai visage, l'armée a délibérément tiré sur une foule de sympathisants des Frères musulmans. Plus de 50 morts ont été dénombrés.

Morsi était arrivé au pouvoir par les urnes, mais il avait établi un régime qui n'était ni moins rude ni plus démocratique que celui de son prédécesseur. Rude, il l'était à l'égard de la population pauvre, autant dire de l'immense majorité des Égyptiens, en particulier à l'égard des femmes. Le régime de Morsi était de plus en plus mal supporté, comme l'ont montré les foules immenses de manifestants.

Les représentants des grandes puissances, en la personne de Hollande pour la France et d'Obama pour les États-Unis, font semblant d'hésiter. Faut-il choisir, laissent-ils entendre, entre une légitimité issue des urnes et un pouvoir issu de la rue, même quand ce pouvoir a été immédiatement confisqué par l'armée ?

En réalité, les dirigeants de ces grandes puissances dites démocratiques ne se posent pas véritablement la question. Pour la simple raison qu'ils n'ignorent rien de cette armée égyptienne qui vient de prendre directement le pouvoir. Elle est, en effet, financée pour une grande part par les États-Unis, et ses officiers sont formés dans les académies militaires américaines. Et c'est là une politique ancienne, bien antérieure à la chute de Moubarak.

Ce n'est donc pas tant l'attitude de l'armée égyptienne qui peut inquiéter les dirigeants américains. Ils disposent de moyens importants pour la contrôler et lui dicter ses choix. Ce qui les inquiète, ce sont ces dizaines de millions de femmes et d'hommes qui ne se sont pas inclinés devant le choix sorti des urnes, il y a tout juste un an, en juin 2012, et qui, expérience faite, ont su dire « il y a maldonne ».

Mais les manifestants ne se sont pas contentés d'attendre les échéances fixées par un calendrier électoral décidé par les hommes du pouvoir en place et que ces mêmes hommes peuvent modifier à leur gré. Ils ont pris la parole, directement, exprimant haut et fort ce qu'ils ne voulaient plus, dans la rue cette fois. Et du même coup, ils ont réaffirmé ce qu'ils voulaient : la liberté, c'est sûr, mais aussi du travail et du pain.

Certains, en Égypte même, ceux du moins dont le discours est relayé par les médias ici, en France, présentent cette armée comme un bouclier, comme le garant de la volonté populaire et comme l'instrument qui permettrait la satisfaction des revendications populaires.

On ne peut connaître avec précision quelle est la réalité en Égypte et, en particulier, comment et dans quel sens évolue l'opinion populaire. Mais croire et faire croire que l'armée et ses officiers peuvent réaliser les aspirations des millions de manifestants, c'est avoir et surtout semer des illusions qui pourraient avoir des conséquences tragiques.

L'armée au service du peuple en Égypte, cela ne s'est jamais vu. De Neguib en 1953 à Moubarak, on a vu se succéder à la tête du pays des généraux qui, tous, ont assuré la continuité de la dictature.

Certes, l'armée égyptienne, qui est une armée de conscription, organise en son sein plusieurs centaines de milliers d'hommes qui gardent de multiples liens vivants avec la population, qui rendent la base de cette armée forcément sensible aux aspirations populaires.

Mais ce n'est pas cette armée-là qui décide. Ceux qui décident, c'est une caste d'officiers à qui on a, de génération en génération, inculqué un profond mépris du peuple. Et il n'y a rien à attendre de bon de ce côté-là pour les classes populaires.

Pour que les aspirations de celles-ci, en Égypte, comme partout, se réalisent il faudrait qu'apparaissent des militants capables d'offrir à la classe ouvrière, nombreuse et expérimentée, des perspectives révolutionnaires, sur son terrain de classe et non à la remorque de telle ou telle équipe de prétendus sauveurs suprêmes.

Il n'est pas dit que, dans le cours des événements, ils ne puissent pas surgir.

#### • Gel des salaires, primes en baisse

### Les fonctionnaires ne doivent pas payer à la place des nantis

Rien n'est encore précisé dans le projet de budget 2014 sur la manière avec laquelle le gouvernement entend pressurer les fonctionnaires, mais une chose est déjà sûre, ils vont trinquer.

Tout à la recherche d'économies, le gouvernement s'en prend directement au pouvoir d'achat des fonctionnaires. Pour la grande majorité d'entre

eux, qui se situent au bas de l'échelle, les salaires sont déjà maigres et il n'y a jamais de treizième mois venant les arrondir un peu. C'était la contrepartie d'une sécurité de l'emploi, devenue au fil des ans illusoire pour une proportion croissante des salariés de la fonction publique.

Pour la quatrième année consécutive, avec le gel du point

d'indice qui sert de référence dans le calcul des salaires, les fonctionnaires n'auront aucune augmentation générale. Cela se traduit par une perte sèche dépassant les 8 %, en cumulant les chiffres de l'inflation officielle d'environ 2 % par an, et certainement plus dans la réalité. Le gouvernement envisage aussi de baisser ou de supprimer des primes, pourtant rares

et minces pour l'ensemble des travailleurs de la fonction publique. De même, il est envisagé d'augmenter le nombre d'années nécessaires pour changer d'échelon, ce qui correspond à la seule augmentation réelle des salaires pour les salariés de la fonction publique. La conséquence en serait une baisse générale des salaires au cours d'une carrière, du fait que cela

éliminerait les échelons supérieurs, donc les mieux payés.

Ces mesures sont une attaque en règle contre le niveau de vie des fonctionnaires, qui sont pourtant loin d'être les « nantis » que voudrait faire croire à la population la propagande menée par la droite, et non démentie par ce gouvernement.

Marianne LAMIRAL

## • EDF: deux hausses de 5 % annoncées

### Les usagers au secours des bénéficiaires

C'est le nouveau ministre de l'Écologie et de l'Énergie, remplaçant Delphine Batho, qui a eu pour rôle d'annoncer les futures hausses des tarifs de l'électricité. Celles-ci étant toujours réglementées par l'État, c'est donc lui qui prend la décision. Ce sera 5 % de hausse en août 2013, et à nouveau 5 % en août 2014.

C'est moins, nous répêtons en boucle, que les préconisations de la Commission de régulation de l'énergie. Comme à chaque fois, depuis plusieurs années, les compagnies productrices de gaz et d'électricité et les organismes de régulation défendent des hausses bien plus fortes, alors que l'État dit vouloir modérer plus ou moins les appétits d'EDF, de GDF Suez et des autres. À moins qu'il s'agisse là d'une attitude complice voulant faire croire que le moins pire est acceptable. Mais même si c'est moins que pire, les futures hausses ne sont pas justifiées.

Selon EDF, il faut depuis Fukushima renforcer la sécurité des installations nucléaires et cela coûte cher. L'Autorité de sûreté nucléaire, l'ASN, avait un moment chiffré à 10 milliards d'euros le coût des travaux nécessaires. C'est probablement sous-évalué et personne ne sait ce qu'il en coûtera réellement. Mais EDF a réalisé 4,2 milliards de bénéfices en 2012 après 3 milliards en 2011 et ce n'est pas près de s'arrêter. Autant que ces bénéfices servent à améliorer la sûreté ainsi que les lignes de transport.

Mais il y a belle lurette qu'EDF a abandonné son rôle de service public (jamais parfaitement assuré d'ailleurs) et que ses dirigeants ne songent qu'à amasser des milliards,

souvent investis en spéculations diverses à l'étranger où EDF réalise 46 % de son chiffre d'affaires.

Aux travaux indispensables s'ajoute la hausse des dépenses de la CSPE, la Contribution au service public de l'électricité, qui n'a de public que le nom. Dans cette CSPE, il y a notamment le financement des aides à l'électricité « verte », solaire et éolienne. Les deux sont marginales du point de vue de la production, surtout le solaire, mais coûtent cependant une fortune, car EDF doit racheter les productions locales. En tout, en 2013, il y en a pour deux milliards et demi d'euros et cela ne cesse d'augmenter.

Les gestes des précédents et de l'actuel gouvernement pour séduire l'électorat écologiste en subventionnant les énergies dites « renouvelables » sont supportés par l'ensemble des usagers qui n'ont jamais été consultés.

Les hausses de l'électricité sont la résultante de tout cela et surtout de la volonté d'EDF, et de ses concurrents bien sûr, d'aligner un jour ses tarifs sur ceux des voisins européens, bien plus chers.

En tout cas l'annonce des hausses des tarifs s'est traduite immédiatement par la hausse du cours de l'action EDF. La Bourse fonctionne comme un « compteur intelligent »...

André VICTOR

## Sarkozy revient régler ses comptes

Sarkozy est réapparu, lundi 8 juillet, devant 800 dirigeants de l'UMP, avec l'intention de se rappeler au bon souvenir de ses électeurs, de marcher sur les pieds de ses concurrents à droite, et incidemment d'aider à renflouer les caisses de son parti. En effet, le Conseil constitutionnel a rejeté les comptes de campagne du candidat Sarkozy à la présidentielle, et réclame à l'UMP de rendre les 11 millions d'euros de remboursement de frais de campagne.

Les dépenses de campagne sont effectivement plafonnées à 22,509 millions d'euros pour le second tour de la présidentielle, ce qui n'est pas rien. Sarkozy aurait crevé le plafond et « oublié » certaines dépenses, prises en charge par le parti ou... par l'Élysée, pour 1,7 million d'euros, d'après la Commission nationale des comptes de campagne. Il se défend en prétendant que certaines dépenses couvraient ses interventions de chef d'État.

Sarkozy a été en partie entendu, mais les « sages » du Conseil constitutionnel n'ont pas pu ne pas voir les 400 000 euros de dépassement, qui obligent l'UMP, qui avait avancé les fonds, à restituer à l'État les 11 millions. Les ténors de l'UMP s'inclinent, mais critiquent la décision du Conseil. Kosciusko-Morizet y voit même un « problème de principe », puisque d'habitude, entre les présidentiables, les ex-présidents ou les ex-ministres du Conseil constitutionnel, les choses se

passent au mieux.

Le Conseil constitutionnel, une institution marquée à droite, a donc fait un croc-en-jambe à Sarkozy, à croire qu'en plus de ses ennemis à gauche, il n'a pas que des amis dans son propre camp. Si bien qu'aujourd'hui pour sauver leur parti de la faillite, des militants UMP font

la manche dans les rues des quartiers chics. Exceptionnellement, la permanence de Neuilly restera ouverte en juillet.

Certains disent que Sarkozy se verrait bien candidat en 2017, et pourquoi pas élu président, ce qui accessoirement le mettrait en bonne position pour régler les problèmes de trésorerie de son parti.

« Il y a quelque chose d'indécent à parler du rendez-vous de la présidentielle alors que les Français souffrent », s'est défendu Sarkozy. En parler, c'est très mal, mais ça n'empêche pas Sarkozy d'y penser très fort.

Alain CHEVARD



## • Procès « pétrole contre nourriture »

### Circulez, il n'y a plus rien à voir

Le procès « Pétrole contre nourriture » s'est achevé le 8 juillet par la relaxe des vingt prévenus, dont Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur, le trust Total et des diplomates et hauts fonctionnaires. Ils étaient accusés de corruption, trafic d'influence ou complicité d'abus de biens sociaux, mais à en croire le tribunal, ils sont donc blancs comme neige. Le parquet avait pourtant demandé des condamnations dont celle de Total à 750 000 euros.

Le programme « Pétrole contre nourriture », présenté comme une opération humanitaire, avait été mis en place de 1996 à 2003, pour atténuer les conséquences dramatiques pour la population irakienne de l'embargo de l'ONU qui, depuis la fin de la première

guerre du Golfe en 1991, étranguait le pays. Le régime de Saddam Hussein avait été autorisé à vendre sa seule ressource, le pétrole, en échange de biens de consommation, nourriture, médicaments et biens d'équipement. Mais sur les 64 milliards de dollars qu'aurait

représentés cette opération, de 10 à 40 milliards auraient abouti dans les poches des dirigeants irakiens de l'époque et celles d'amis étrangers du régime, récompensés en pots-de-vin pour leur complicité. En effet, Saddam Hussein choisissait à qui il vendait son pétrole et à qui il achetait la nourriture et chacun des échanges donnait lieu à des pots-de-vin conséquents, les trusts payant pour être choisis et Saddam Hussein touchant des dessous-de-table pour les avoir choisis. La population irakienne ne voyait bien sûr rien de ces millions de dollars.

Ce procès aura quand même permis de lever un peu le voile sur les pratiques de corruption à l'échelle mondiale. Dirigeants irakiens, industriels, banquiers, etc. ont tous été mis en cause dans ce trafic où ils agissaient comme larrons en foire. L'ONU avait donné en 2005 le chiffre de 2 200 sociétés dans 66 pays, impliquées dans ce trafic, et pour la France des géants comme Total, Peugeot ou Renault Véhicules Industriels. Mais ce que même les commissions de l'ONU ont dénoncé, la présidente du tribunal correctionnel de Paris ne l'a pas vu. Pour elle, aucun

délit, pas de corruption ni de trafic d'influence, et encore moins d'abus de biens sociaux.

La justice a donc blanchi les inculpés et nié les magouilles des industriels et des dictateurs. Quant aux souffrances de la population irakienne depuis près de vingt ans, c'est bien le cadet de ses soucis. Un second procès doit avoir lieu prochainement en France, avec quatorze sociétés au ban des accusées. Le résultat du premier procès peut leur laisser espérer une même attitude complaisante qu'avec les Pasqua Total et autres.

Cédric DUVAL

## • Retraites

# Repousser les attaques du gouvernement et du patronat

**Les confédérations syndicales, CGT, FO, FSU et Solidaires, réunies lundi 8 juillet appellent à une journée de grèves et de manifestations le 10 septembre contre les projets inacceptables du gouvernement et du patronat qui veulent s'en prendre à nouveau aux salariés et aux retraités.**

C'est le rapport Moreau, concocté par la Commission pour l'avenir des retraites, qui va servir de base aux attaques. Cette commission a été créée sur mesure en février dernier par Jean-Marc Ayrault pour donner une apparence objective, voire scientifique, aux attaques des gouvernements et du patronat contre les salariés et les retraités.

La commission a lu dans sa boule de cristal que les caisses de retraites seraient en déficit de quelque 20 milliards en 2020, et elle se risque même à prévoir divers scénarios évaluant les besoins de financement en 2040 et en 2060! Ces experts voient loin, très loin, quand il s'agit de justifier l'injustifiable.

### Attaques contre les actifs....

Les entretiens que Jean-Marc Ayrault a eus avec les confédérations syndicales la semaine dernière n'ont fait que confirmer la volonté du gouvernement d'utiliser les conclusions du

rapport Moreau pour justifier un nouvel allongement de la durée de cotisation. Hollande l'avait d'ailleurs déjà annoncé en prétendant même que c'était « la mesure la plus juste »! Mais où est la justice quand un salarié, approchant du départ avec une retraite pleine, voit cette possibilité reculer? La retraite devient alors une sorte de mirage que beaucoup désespèrent d'atteindre. La durée de cotisation est déjà de 41 ans et demi et la loi Fillon de 2003 avait prévu de l'amener à 42 ans en 2020, prétextant l'augmentation de l'espérance de vie. Il serait question d'accélérer ce système et de le perpétuer au-delà de 2020 pour atteindre 43, voire 44 ans de durée de cotisation.

Bien que le gouvernement dise ne pas vouloir reculer encore l'âge de la retraite, l'allongement de la durée de cotisation aboutit en fait au même résultat: il faudrait travailler plus longtemps pour parvenir à obtenir une

retraite à taux plein. Mais les patrons se débarrassent des travailleurs âgés et seulement un peu plus de la moitié des personnes entre 55 et 60 ans ont un emploi. Et quand arrive l'âge de la retraite, déjà repoussé à 62 ans, la grande majorité des travailleurs sont sans emploi. Hollande reconnaît, avec un certain cynisme, que « si nous ne parvenons pas à retenir les seniors dans l'emploi, alors nous n'aurons fait qu'augmenter la durée du chômage pour les plus de 60 ans sans faire d'économies pour le régime général ».

Augmenter la durée du chômage, alors que les années de chômage aboutissent à une réduction considérable de la pension de retraite? Augmenter la durée du chômage alors que des centaines de milliers de personnes, arrivées en fin de droit, tomberont dans la misère? Le gouvernement est bien conscient de cette ignominie mais il ne veut pas déplaire au patronat en l'obligeant à payer. Non seulement il ne va pas augmenter les cotisations patronales – ou alors vraiment à minima – car le patronat est contre, mais il n'est pas question de supprimer les exonérations de

cotisations sociales du patronat qui vident les caisses depuis trente ans! Ces exonérations se montent à près de 30 milliards d'euros chaque année, c'est plus du double du déficit des caisses de la Sécurité sociale, y compris la caisse de retraite. Si le patronat payait ce qu'il doit, il n'y aurait aucun problème de financement de la protection sociale. Non seulement le gouvernement n'a nullement l'intention de revenir sur les cadeaux antérieurs mais il a commencé par donner 20 milliards de plus au patronat.

### ...et contre les retraités!

Comme il faut bien payer toutes ces largesses envers le patronat, le gouvernement envisage de s'en prendre non seulement aux actifs mais aussi aux retraités, sous prétexte d'équité pour que tout le monde paye. Il n'a que l'embarras du choix sur la façon de réduire le montant des pensions: ne pas les revaloriser en fonction de la hausse des prix, augmenter les prélèvements comme la CSG, supprimer l'abattement de 10% lors de la déclaration d'impôt, etc. Toutes mesures

inacceptables alors que la pauvreté se répand déjà chez les vieux travailleurs.

Gouvernement et patronat arguent du déficit des caisses de retraites pour imposer des sacrifices à la population laborieuse. Il s'agit d'un piège car le problème est posé volontairement à l'envers: au lieu de rogner sur les droits des travailleurs, il faut au contraire partir de ces droits et les améliorer au fil des années et trouver ensuite les financements dans les richesses produites qui ne cessent d'augmenter, malgré la crise. La retraite à 60 ans avec 37 années et demie de cotisation était considérée comme un droit il y a trente ans. Aujourd'hui les travailleurs ne devraient pas avoir à partir dans de plus mauvaises conditions, bien au contraire, et la pension de retraite devrait être égale au salaire car la vie n'est pas un tiers moins cher pour les retraités!

Alors oui, il faut se préparer à se défendre et à refuser toute nouvelle régression. Plus même; c'est une véritable contre-offensive qu'il faut préparer pour regagner le terrain perdu.

Dominique CHABLIS

## Le patronat siffle, Hollande s'exécute

**« Les chefs d'entreprise sont des héros! »; « Les entreprises sont asphyxiées, ligotées, terrorisées »; « Il faut considérer la France comme une entreprise »: Pierre Gattaz, le tout nouveau président du Medef, multiplie les formules choc et se pose en porte-parole d'un patronat « de combat ».**

Mercredi 3 juillet, devant un parterre de patrons, Pierre Gattaz a réclamé une baisse de 100 milliards en cinq ans des charges et impôts payés par les entreprises: 50 milliards sur les prélèvements obligatoires, et 50 milliards sur les cotisations sociales patronales, à transférer sur la TVA ou la CSG – c'est-à-dire les impôts payés par les travailleurs, les chômeurs, les retraités. Pour financer cette baisse de 100 milliards, Gattaz propose de prendre sur les budgets des services publics. Le gouvernement, qui prévoyait déjà 14 milliards d'euros

d'économies en 2014, est donc prié d'en faire encore plus. Gattaz a également réclamé d'urgence une nouvelle modification du Code du travail, jugé « trop complexe ». Enfin, il est revenu à la charge sur la réforme des retraites, exigeant le relèvement à 63 ans de l'âge légal du départ en retraite, et l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités.

Le message a été reçu cinq sur cinq par le gouvernement de gauche. Déjà félicité la semaine dernière par Laurence Parisot, l'expresidente du Medef, pour avoir

« compris les enjeux » de la réforme des retraites, François Hollande tient visiblement à entretenir les bonnes relations avec l'organisation patronale. Jeudi 4 juillet, au lendemain de l'élection de Pierre Gattaz, Hollande a reçu ce dernier en tête à tête à l'Élysée avant de le laisser rejoindre les ministres de l'Économie, du Budget et le Premier ministre, pour la concertation sur la réforme des retraites. Comme l'ont relevé certains commentateurs, c'est la première fois, en France, qu'un chef de l'État reçoit le dirigeant d'une organisation patronale aussi vite après son élection.

L'entretien avec Hollande s'est « passé courtoisement », Pierre Gattaz a même été décrit comme un homme « franc et souriant ». Quand

un patron sourit, c'est qu'il est satisfait: merci Hollande!

Julie LEMÉE





### • Estrosi, les Roms et les gens du voyage

## Une démagogie nauséabonde

Invité sur Europe 1 dimanche 7 juillet, le député-maire UMP de Nice, Christian Estrosi, s'est illustré par ses propos xénophobes et violents à l'encontre des Roms et des gens du voyage.

Faisant au passage l'amalgame entre gens du voyage – de nationalité française – et Roms – communauté originaire d'Europe de l'Est –, il s'est élevé contre l'occupation illégale d'un terrain à Nice, et a menacé les habitants du campement : « *J'en ai maté*

*d'autres et je vous materai* », leur aurait-il déclaré.

Ce n'est pas la première fois qu'un politicien tient de tels propos, en particulier sur les Roms. La liste est longue : Sarkozy, en 2010, avait assimilé Roms et délinquance dans son discours de Grenoble ; Brice Hortefeux, son ministre de l'Intérieur de l'époque, avait dû corriger une circulaire ouvertement discriminatoire contre cette communauté ; Claude Guéant, ex-ministre

de Sarkozy, a parlé il y a quelques mois de communauté criminogène. Ces déclarations ne dépareillent pas de celles d'un Jean-Marie Le Pen, qui, à propos des Roms, usait des termes de « *présence urticante et odorante à Nice* ».

Tous ces gens-là savent que leurs propos ne sont que démagogie mensongère mais que leur importe pourvu qu'ils parviennent à capter des soutiens dans les milieux les plus réactionnaires.

Camille PAGLIERI

### • Roms

## Des expulsions sans relogement

Au lendemain de l'élection de Hollande, le gouvernement Ayraut avait promulgué une circulaire interministérielle prévoyant un relogement avant toute expulsion d'un bidonville ou d'un squat.

C'était une des nombreuses promesses du candidat Hollande, juste derrière celle d'accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections locales.

Mais depuis, et malgré cette circulaire du 26 août 2012, les expulsions par la police se poursuivent dans toute la France. Pour le

premier semestre 2013, tous les mois, 1 500 personnes et enfants Roms sont jetés à la rue après destruction de leurs misérables biens.

Bien sûr la misère des baraquements où vivent ces familles n'est pas admissible. Régulièrement des incendies s'y déclenchent, comme à Ivry ou à Lyon, le 13 mai, entraînant la mort de trois personnes.

Jeter les Roms à la rue est un acte odieux. Et justement cette circulaire prévoyait un suivi social en amont de toute expulsion pour prévoir le relogement

même provisoire, la scolarisation des enfants, le suivi santé, l'accès au travail ; autant de droits dont les Roms sont privés malgré les traités européens.

En ne résorbant pas ces discriminations contre la communauté Roms, en poursuivant les expulsions, le gouvernement Hollande les maintient dans la grande pauvreté stigmatisante, permettant à des Le Pen-Estrosi de vomir leurs mensonges et leurs injures racistes.

Louis BASTILLE

### • Gens du voyage

## Toujours pas d'aires d'accueil



Contrôle de police de gens du voyage, en région parisienne, novembre 2010.

Dans tout le département des Alpes-Maritimes dont Nice est la préfecture et Estrosi le député-maire UMP, il n'y a que quatre aires d'accueil pour les gens du voyage, dont une seule à Nice. Alors que légalement depuis plus de dix ans, les communes de plus de 5 000 habitants doivent en aménager au moins une.

Dans son département, 26 communes sur 30 sont en infraction en n'aménageant aucune aire. Qu'en pense Estrosi si prompt à dénoncer les campements illégaux des gens du voyage qu'il traite de « *délinquants* » ?

Et la pénurie est la même dans les autres départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Chaque été, à l'occasion de rassemblements religieux, plusieurs

centaines de caravanes sont attendues dans le midi. La loi stipule que chaque département doit aussi aménager au moins une aire de grand passage de 250 emplacements, il n'y en a pas dans le département des Alpes-Maritimes. Pourtant de 2005 à 2007, Estrosi était ministre à l'Aménagement du territoire.

Aujourd'hui il menace d'installer des caméras autour des campements, de fliquer toutes les voitures et les déplacements avec sa police municipale dotée de 500 agents, dont 380 policiers armés !

Et il appelle les maires à la révolte pour chasser les gens du voyage qui ne trouvent pas les aires qui n'ont jamais été aménagées, un comble !

L. B.

### • Limogeage de Delphine Batho

## Congédiée pour plaire aux trusts de l'énergie

**Limogée mardi 3 juillet du gouvernement officiellement pour avoir critiqué les coupes prévues dans son budget en 2014, Delphine Batho, ministre de l'Écologie, lors d'une conférence de presse tenue deux jours après, a accusé le gouvernement d'avoir en fait cédé à la pression de « certaines forces économiques qui... ne se sont pas cachées de vouloir ma tête ».**

Citant le fait que le PDG de Vallourec – entreprise qui travaille pour l'industrie du pétrole, du gaz, de l'électricité, etc – « *a annoncé ma chute prochaine voilà des semaines aux États-Unis. De quelles informations disposait-il pour le savoir ?* » a-t-elle interrogé. Il se trouve que le PDG en question est aussi l'époux de la directrice de cabinet de François Hollande, ce qui, évidemment, doit faciliter le contact.

Appelée le 21 juin 2012 à

remplacer Nicole Brick aux commandes du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Delphine Batho était chargée depuis novembre 2012 d'organiser le « grand débat national sur la transition énergétique », promis par Hollande lors de la campagne présidentielle. Elle s'y est fait, rapporte la presse, un certain nombre d'ennemis parmi les industriels présents ou représentés à ce débat, notamment à

propos de ses deux principales pierres d'achoppement : la place de l'énergie nucléaire, et l'interdiction de l'exploitation du gaz de schiste.

Récemment, Robert Durdil, conseiller de la présidence d'EDF et président de l'Union française de l'électricité (UFE), mettait en cause « *la façon dont le débat a été lancé* », déplorant « *le peu de place laissée aux entreprises* ». Et le 20 juin, le document présentant la synthèse des « *priorités* » de la transition énergétique, jugé inacceptable par le patronat, selon le journal *Le Monde*, était retiré du site du ministère de l'Écologie, sitôt après avoir été présenté. Moins de quinze jours plus tard, la ministre était limogée.

Ce n'est pas la première fois que Hollande et Ayraut enterrent de vagues promesses de la campagne présidentielle et cèdent ainsi ouvertement aux exigences des trusts de l'énergie. En juin 2012, Nicole Brick, la ministre de l'Écologie précédente, avait déjà été écartée et mutée à un autre poste sous la pression des industriels du pétrole, parce que certains de ses projets menaçaient ou risquaient de menacer leurs intérêts, ou simplement parce que ses déclarations ne leur plaisaient pas.

L'épisode est significatif de la façon dont le gouvernement est capable de s'aplatir devant les exigences du grand patronat quand les intérêts de ce dernier sont en cause. Il en

est même presque caricatural : puisque ce sont les trusts de l'énergie qui en arrivent même sinon à faire du moins à défaire les ministres de l'Écologie ! Mais au-delà de ce cas particulier, et très spectaculaire, c'est toute la politique du gouvernement, de la loi sur la flexibilité au crédit d'impôt compétitivité en passant par la réforme des retraites, qui est marquée par cette volonté de s'incliner devant les exigences du patronat.

Cette politique, ce « *tournant vers la rigueur* », « *prépare la marche au pouvoir de l'extrême droite* » a affirmé à juste raison Delphine Batho. Que ne l'a-t-elle dit plus tôt.

Jean-Jacques LAMY

### • Renault Trucks – Vénissieux (Rhône)

## Après son show, la direction s'attaque aux travailleurs

La direction de Renault Trucks vient de lancer à grand renfort de publicité sa nouvelle gamme de camions. Pour l'occasion, elle avait loué pendant deux jours Eurexpo, le parc des expositions de Lyon, pour y recevoir plusieurs milliers de clients et concessionnaires venant de tous les pays, et réunir les « Top Management » du groupe Volvo, dont fait partie Renault Trucks.

Bien sûr la direction ne veut pas communiquer sur le coût de ces festivités, avec la location d'Eurexpo et le voyage des participants, nourris et hébergés. La facture se monterait à plusieurs dizaines de millions d'euros, alors que pour l'augmentation des salaires il n'y a jamais d'argent.

La presse a insisté sur le fait que Volvo aurait investi deux milliards d'euros pour sa nouvelle gamme et que l'avenir de la marque, et donc celui du personnel, dépendait de son succès.

Mais les festivités n'étaient même pas terminées que la direction commençait à attaquer les travailleurs. Dans tous les secteurs qui ne sont pas directement liés à la production, la consigne est de se séparer des nombreux

intérimaires et salariés d'entreprises prestataires. La presse a affirmé que Renault Trucks avait traversé la crise en 2009 sans réduire les effectifs : c'était déjà un mensonge puisque plusieurs centaines d'intérimaires en production avaient été renvoyés. Aujourd'hui elle continue sur sa lancée chez les techniciens, dans les services de maintenance, etc. La direction justifie ces emplois supprimés par l'arrêt des projets qui étaient liés au lancement de la nouvelle gamme. Mais son but est surtout de réduire le personnel et de répartir le travail sur ceux qui restent, c'est-à-dire d'aggraver les conditions de travail.

Dans le même temps, elle a décidé de dénoncer l'accord sur la RTT qui datait

de 1999. Cet accord, qui avait imposé plus de flexibilité avec des périodes dites de « modulation haute » ou de « modulation basse », ne lui suffit plus. Et même si elle affirme vouloir maintenir le nombre de jours de RTT, elle veut pouvoir imposer de travailler ces jours-là, ce qui reviendra peut-être à les supprimer de fait. Elle veut aussi pouvoir obliger des travailleurs à effectuer des heures supplémentaires, qui jusque-là étaient au volontariat. Elle veut y compris les imposer sans aucun délai de prévenance, puisqu'elle prévoit la possibilité d'allonger les horaires au cours d'une journée de travail si la production n'est pas atteinte, suite par exemple à une panne de robots sur les lignes de montage ou à une rupture d'approvisionnement de la part d'un fournisseur.

Mais rien ne dit que les travailleurs accepteront ces nouvelles attaques de la direction.

Correspondant LO

### • Herakles (Safran) – Le Haillan (Gironde)

## Les salariés des magasins se font respecter

Sur le site d'Herakles (groupe Safran) au Haillan près de Bordeaux, les travailleurs du sous-traitant GT Logistics ont fait trois jours de grève pour obtenir que les nouveaux embauchés bénéficient des mêmes conditions de travail et de salaires que les anciens.

GT Logistics est le sous-traitant qui en début d'année a repris l'activité de gestion des stocks des magasins du site. Herakles, comme toutes les grandes entreprises, a organisé la sous-traitance de nombreuses activités, afin de multiplier les profits, en remettant en cause au travers de la sous-traitance les salaires et les acquis des travailleurs. GT Logistics avait ainsi pris le marché de la gestion des stocks à son concurrent Onet, en étant, du point de vue de Herakles, moins cher. Onet n'avait alors gardé que le nettoyage des bureaux et des ateliers. Pour être moins cher, la direction de GT Logistics avait simplement remis en cause les

acquis des 28 salariés du chantier, notamment pour tous les nouveaux embauchés qui perdaient le paiement des jours de carence en cas de maladie, la prime de panier pour une partie d'entre eux et le treizième mois.

Mais c'était sans compter sur la combativité des travailleurs qui se sont tous, sauf un chef, mis en grève le mercredi 3 juillet. Le lendemain, une dizaine de travailleurs du chantier Onet ont même débrayé une bonne partie de la matinée pour soutenir leurs camarades. Il est vrai que beaucoup se connaissent depuis vingt ou trente ans, et cela crée des liens plus forts que la division artificielle entre entreprises sous-traitantes mises

en concurrence. Toute la fin de la semaine, un joyeux piquet de grève, qui a reçu le soutien des syndicats CGT et SUD de Herakles, a assuré l'ambiance aux portes de l'usine.

La direction de GT Logistics a d'abord fait du chantage, en laissant entendre que Herakles allait leur retirer le marché, chantage qui n'a pas fonctionné. Puis, devant la détermination des grévistes, elle a cédé sur les jours de carence aux nouveaux embauchés et sur la prime de panier pour tous. Quant au treizième mois, la direction a concédé 240 euros. Même s'ils n'ont pas complètement obtenu satisfaction, les grévistes sont fiers d'avoir fait plier non seulement leur patron, mais aussi celui de Herakles qui est le donneur d'ordres et le principal profiteur.

Correspondant LO

### • Foyer de Vie de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise)

## Contre une suppression de poste, personnel et familles réagissent

Mardi 25 juin, une partie des travailleurs du foyer de vie pour personnes handicapées de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise) se sont mis en grève et, accompagnés de familles de résidents, sont allés protester au Conseil général contre un poste non remplacé.

L'APAJH 95 (Association du Val-d'Oise) est une structure qui accueille des personnes handicapées. Au foyer de Saint-Leu, qui accueille quinze résidents, les problèmes s'accumulent : non-remplacement des éducateurs absents, refus d'un mi-temps thérapeutique pourtant prescrit par la médecine du Travail, un mi-temps non remplacé, du matériel indispensable en panne non réparé, et pour faire passer le tout, convocations répétées des salariés et pressions diverses de la part de la direction.

Si les résidents sont traités dans des conditions décentes, c'est parce que l'équipe travaille le mieux possible et se serre les coudes, malgré les conditions dégradées, les salaires en baisse et les rumeurs de fermeture du centre. Cela explique les liens entre les travailleurs du foyer et les familles.

Le cas de Saint-Leu est loin d'être un cas isolé. L'APAJH 95 a d'ailleurs été condamnée aux Prud'hommes pour avoir abusé de contrats en CDD, avec des travailleurs sans formation, et sans embauche à la clef. De plus, l'Agence régionale de santé, qui intervient dans le financement, a menacé récemment de ne plus la subventionner car elle coûterait trop cher. Depuis, elle est revenue sur sa menace, mais en exigeant que les travailleurs renoncent à leurs congés annuels supplémentaires, ou

en revoyant les temps de travail à la hausse.

Ce qui a mis le feu aux poudres est l'annonce du remplacement de deux salariés, un chef de service à mi-temps et un éducateur à temps plein, par un chef à temps plein et... un éducateur sportif à 40% seulement sur les après-midi. Cette annonce a été très mal prise par l'équipe éducative et par les familles des résidents, un éducateur à temps plein étant évidemment indispensable. De plus, le nouveau chef de service va devoir suivre une formation, ce qui surprend beaucoup, car la direction refuse aux salariés des formations auxquelles ils ont pourtant droit.

Avant le débrayage du 25 juin, des courriers de protestation avaient été envoyés au Conseil général, sans réponse. Et lorsque les grévistes ont été reçus par une responsable au Conseil général, elle leur a affirmé n'avoir reçu aucun courrier, et s'est étonnée du non-remplacement de l'éducateur. Il ne reste plus qu'à passer des paroles aux actes.

Les travailleurs et les familles ont mis un pied dans la porte. En tout cas ils sont convaincus que s'ils obtiennent un recul de l'APAJH dans l'intérêt des salariés et des résidents handicapés, ils le devront à leur mobilisation.

Correspondant LO







Les grévistes de STX en manifestation.

### • Chantiers navals STX – Saint-Nazaire

## Un projet qui a du mal à passer

**Pendant deux mois, les débrayages se sont succédé contre la direction et son projet d'accord de compétitivité, qui prévoit de faire travailler vingt minutes de plus par jour sans que le salaire en soit modifié pour autant! Avec ça, la direction annonce qu'elle pourra faire travailler 48 heures certaines semaines quand d'autres seront purement et simplement chômées. Au passage, elle en profite pour raboter un certain nombre de primes, augmenter les cotisations salariales de la mutuelle tandis que ses prestations seraient diminuées.**

Depuis plusieurs semaines déjà, les débrayages organisés par la CGT et FO avaient marqué les esprits, par la présence, en plus des ouvriers, de nombreux employés des bureaux d'études et même d'agents de maîtrise et de cadres. Cela signifiait que la contestation était massive, bien que le syndicat majoritaire dans les bureaux, la CFDT, se soit déclaré

d'accord pour étudier le projet avec la direction.

Lorsque le projet de la direction, sur papier, est tombé, l'ensemble de l'atelier 180T s'est spontanément rassemblé dans l'allée centrale pour se mettre en grève. Il faut dire que le peu de production qui reste à faire aux Chantiers s'y concentre et s'y effectue dans des conditions lamentables, des conditions

qui ressemblent d'ailleurs à ce que prévoit le projet d'accord! Démarrée le 20 juin, la grève a duré douze jours, les 150 travailleurs s'organisant en assemblée générale quotidienne.

Tous les matins et le midi, les grévistes ont décidé de la grève, puis de l'organisation des tâches de la journée: « tournée des popotes » ou autrement dit manifestation vers les travailleurs de tous les secteurs du Chantier, fabrication de banderoles, élaboration d'une chanson pour montrer leur moral lors des débrayages syndicaux qui continuaient en parallèle, fabrication d'un tract invitant d'autres secteurs à se joindre à eux, discussions sur la suite du mouvement, etc. Cela répété tous les jours a créé

une cohésion entre les travailleurs qu'ils n'avaient jamais vécue jusque-là!

Le patron a tenté par tous les moyens de diviser les travailleurs. Mais à chaque fois cela a été peine perdue. Il a même tenté d'assigner des grévistes en justice sur la base d'un constat d'huissier ridiculement vide. Immédiatement, par le biais des téléphones portables, ce sont des dizaines de travailleurs d'autres secteurs qui ont accouru vers l'atelier en grève pour manifester leur colère. La direction a décidé immédiatement d'annuler sa procédure!

Cela a fait d'autant plus rire le chantier que les grévistes avaient décidé de reprendre le travail le vendredi 5 juillet, tous ensemble, la tête haute.

Enfin la provocation de la direction a prolongé la grève d'une journée. Les grévistes voulaient obtenir par écrit qu'aucune sanction disciplinaire ni plainte en justice ne soient prises pour fait de grève ainsi que l'étalement du paiement des jours de grève sur plusieurs mois. La direction a signé. Du jamais vu aux Chantiers!

C'est avec un moral d'acier et avec beaucoup de fierté que les travailleurs ont décidé de reprendre. Pour eux, il faudra continuer à se battre, après les vacances, contre ce projet d'accord comme sur bien d'autres sujets d'ailleurs, et ils se sentent aujourd'hui collectivement plus forts pour le faire!

Correspondant LO

### • SNCM – Marseille

## Sauvetage ou plutôt noyade

**Les syndicats ont renoncé à appeler à la grève qu'ils avaient prévue pour le 27 juin afin de s'opposer aux suppressions d'emplois programmées par les actionnaires publics et privés de la Compagnie et aussi pour avoir des garanties sur l'avenir. Le moins qu'on puisse dire est que celui-ci est noyé dans le brouillard.**

Jeudi 20 juin, lors du conseil de surveillance de la compagnie maritime SNCM (Société nationale Corse Méditerranée), l'État et Veolia, principaux actionnaires de la compagnie, se sont entendus sur un plan dit de sauvetage qui consisterait à supprimer 415 emplois. Il ne comporterait aucun licenciement sec, sauf que tous les emplois temporaires seraient supprimés. En fait l'objectif était clairement affiché par le président du directoire de la SNCM: « L'actionnaire a fait un effort. Maintenant il faut une contrepartie des salariés avec l'acceptation d'un pacte social. Il nous faut un accord de productivité. Sans cela, je n'aurai pas les bateaux. Ce que je demande, c'est que les salariés travaillent plus. On ne touche pas aux salaires,

mais il faut être davantage productif. » Effectivement, avec un tiers de travailleurs en moins, ceux qui resteraient seraient surchargés de travail.

Par ailleurs quatre bateaux plus modernes, dont deux immédiatement, moins coûteux en carburant, devraient être achetés en remplacement des ferries anciens qui seraient vendus.

La SNCM assure des lignes régulières avec l'Afrique du Nord ainsi que, avec la compagnie maritimes CMN, la liaison entre la Corse et le continent. Pour assurer cette

« continuité territoriale », la SNCM est titulaire d'une délégation de service public (DSP), et touche une aide financière. D'une part cette DSP doit être à nouveau attribuée pour dix ans par l'Assemblée de Corse qui a refusé les projets présentés par la SNCM et la compagnie Corsica Ferries et reporté sa décision à septembre. D'autre part la SNCM devrait rembourser à l'État 220 millions d'euros, subvention correspondant à des traversées en période estivale, touchée de façon indue car elle fausserait

la concurrence selon la Commission européenne.

Les syndicats ont suspendu leur appel à la grève car l'État les a assurés qu'il engagerait des recours contre la demande de remboursement de la subvention. Quant au transfert prévu de parts du capital de la SNCM détenues par la Caisse des dépôts et consignations, c'est-à-dire l'État, dans les mains du groupe Veolia-Environnement, il ne prendrait effet qu'après la décision d'attribution ou non de la délégation de service public par la collectivité territoriale Corse.

Mais tous les problèmes demeurent, en particulier les menaces de suppression d'emplois. Dans ce ballet entre les actionnaires privés et publics, et les différentes instances, les travailleurs se retrouvent dans l'incertitude la plus totale. La seule chose claire dans tout cela c'est la volonté de supprimer un tiers des emplois et de faire travailler plus dur ceux qui restent.

Quand les actionnaires parlent de sauvetage, il faut entendre naufrage des emplois et des conditions de travail.

Correspondant LO

## Imbroglie capitaliste

En 2006 la SNCM était en partie privatisée. Le fonds d'investissement Butler Capital Partners prenait 38 % des parts et Veolia 28 %. Les salariés se voyaient attribuer 9 % et l'État le reste soit 25 %.

Dès 2008 Butler se retirait de la SNCM et cédait à Veolia pour 73 millions d'euros les parts qu'il avait acquises pour 13 millions d'euros deux ans auparavant, soit une plus-value de 60 millions d'euros, cinq fois et demi la mise de

départ. En 2006, le Premier ministre était Dominique de Villepin et l'un de ses grands amis se nommait Butler.

Il faut rappeler que lorsque les marins de la SNCM s'étaient mis en grève en 2005 pour protester contre la privatisation de leur entreprise et qu'il avaient, entre autres actions, occupé et détourné un navire, le Pascal-Paoli, le même ami de Butler, Dominique de Villepin avait lancé le GIGN qui avait molesté et menotté les marins

en lutte.

Depuis, achats et ventes se sont entrecroisés dans une logique qui n'a rien à voir avec l'efficacité des liaisons maritimes avec la Corse, ni avec quelque souci que ce soit, tant vis-à-vis des Corses que des travailleurs de la SNCM.

En 2010 Veolia-Transport, alors filiale de Veolia-Environnement, se « rapprochait » de Transdev, filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Mais pour se désendetter,

Veolia-Environnement met en vente sa branche transport et donc sa participation dans Veolia-Transdev. Contrainte donc de garder la compagnie maritime, Veolia-Environnement va racheter pour un euro symbolique les actions de la SNCM détenues par Transdev tout en dévaluant l'actif de la SNCM. C'est ce rachat qui est reporté car les syndicats demandent que l'État demeure majoritaire dans le capital de la SNCM.

Correspondant LO

### • My Ferry Link – Calais

# Les salariés doivent garder leur emploi

**Les trois bateaux qui permettent à la société My Ferry Link d'assurer la traversée transmanche seront peut-être interdits d'accès au port de Douvres dans six mois, si la décision de la Competition commission (équivalent britannique de l'Autorité de la concurrence française) est confirmée. Elle conduirait directement My Ferry Link à la faillite, avec ses 660 salariés.**

My Ferry Link est pris en tenailles entre les géants rivaux des transports qui opèrent sur la Manche : d'un côté Eurotunnel, de l'autre les compagnies maritimes anglaise P&O, franco-danoise DFDS et suédoise Stena.

My Ferry Link est une Scop, Société coopérative et participative, constituée en janvier 2012 par d'anciens salariés de Seafrance, à la suite de sa liquidation par la SNCF. Ceux qui acceptaient de participer à cette coopérative recevaient un versement de 25 000 euros de la part de la SNCF sur le compte de la Scop. Mais si cette Scop a vu le jour, c'est qu'Eurotunnel lui a apporté aussi son soutien, flairant la bonne affaire.

Eurotunnel en effet a racheté à bas prix les trois navires de Seafrance, et les loue à My Ferry Link. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la concurrence entre les requins du transmanche : Eurotunnel

voulait empêcher les compagnies maritimes d'acquérir ces navires qui leur auraient permis d'augmenter leur capacité et donc de capter une partie de sa clientèle.

Mais les concurrentes ne s'avouent pas battues face à Eurotunnel. Elles ont fait pression, en particulier sur le gouvernement anglais, qui a obtempéré. La commission de la concurrence britannique a décidé que le rachat des navires par Eurotunnel portait atteinte à la concurrence car l'ensemble Eurotunnel et My Ferry Link dépassait maintenant les 50% de part de marché.

Désormais le sort de My Ferry Link est suspendu à l'arbitrage entre les États français et anglais.



Tous les politiciens français, de la gauche à l'extrême droite, y vont de leurs discours pour défendre My Ferry Link et Eurotunnel qui seraient victimes de la rapacité britannique ! Ils agitent en fait ces préjugés

nationalistes pour masquer la nature de la guerre dont les travailleurs sont les victimes : celle des rapaces capitalistes, quelle que soit la nationalité de l'État qui les sert.

Les intérêts des travailleurs

ne sont pas représentés par cette agitation cocardière. L'emploi des salariés de My Ferry Link doit être garanti, y compris par Eurotunnel qui s'est bien servi d'eux.

Correspondant LO

## Les limites d'une Scop

L'idée de la Scop a été reprise par les travailleurs de Seafrance, quand, licenciés, ils ont été acculés à se défendre seuls. Aujourd'hui, à l'usine de Calais, Calaire Chimie, sur qui pèse la menace de liquidation judiciaire, cette idée de Scop est à nouveau dans l'air. L'avocat qui représente les salariés a déclaré : « *La Scop, c'est Jean Jaurès, c'est le pouvoir rendu aux salariés.* »

En 1896, Jaurès avait été le conseiller de la Verrerie ouvrière d'Albi constituée

en coopérative ouvrière. D'autres coopératives ont vu le jour depuis, dont celle lancée il y a quarante ans par les ouvriers de Lip qui tentèrent de maintenir leur entreprise en commercialisant leurs montres par les circuits militants.

Mais la coopérative ouvrière, pas plus celle d'hier que celle d'aujourd'hui, n'est « *le pouvoir rendu aux salariés* ». Certes, les travailleurs ont largement fait la démonstration qu'ils

peuvent très bien faire fonctionner une entreprise sans verser des dividendes à des actionnaires. Mais la Scop reste soumise aux lois du marché capitaliste et à la concurrence et donc peut être facilement coulée par les banques ou les concurrents si elle gêne.

Que des salariés, plutôt que d'être jetés à la rue, choisissent de reprendre l'entreprise en main pour tenter de garder leur emploi le plus longtemps possible, cela se comprend et

on ne peut qu'être solidaire de leur choix.

Mais faire croire que dans un système où règne la concurrence la plus sauvage et où les gros broient les petits, les Scop sont « *le pouvoir rendu aux salariés* » est une tromperie.

La solution pour les travailleurs sera de prendre eux-mêmes la direction de l'économie en expropriant les capitalistes. Ce sera la seule véritable solution coopérative.

Correspondant LO

## Non à la fermeture des urgences de Wattrelos, oui aux embauches dans les urgences de Roubaix

**Depuis des mois, les services des urgences du Centre hospitalier de Roubaix sont mobilisés pour obtenir du personnel médical et soignant supplémentaire. La situation est si tendue que la chef de service, le docteur Marie-Anne Babé, a démissionné pour marquer son opposition au manque de personnel. Ce geste public avait, entre autres, obligé l'Agence régionale de santé (ARS) à ouvrir des négociations.**

Lors d'une de ces réunions, le mardi 2 juillet, l'ARS a trouvé une solution : elle propose de fermer les urgences de nuit du Centre hospitalier de Wattrelos, ville limitrophe de Roubaix, afin de pouvoir muter les trois médecins urgentistes de nuit de Wattrelos vers Roubaix. Détruire un service dans un hôpital pour ne pas embaucher dans un autre, voilà la solution de l'ARS !

À l'annonce de cette arnaque, les salariés de Wattrelos ont appelé à une assemblée générale, et se sont retrouvés

à presque une centaine sur 350. Même des patients ont assisté à cette assemblée générale où fut dénoncée à juste titre cette fermeture des urgences la nuit qui entraînera probablement la fermeture du service complet, qui compte 22 postes en plus des médecins.

Après la fermeture du service de chirurgie en 1993, puis de la maternité en 1994, on ne peut que craindre qu'avec la fermeture des urgences, ce soit à terme la fermeture de l'hôpital dans son ensemble.

Depuis mercredi 3 juillet,



des pétitions circulent auprès des habitants et chez les commerçants, signées largement par la population de Wattrelos et des environs, qui comptent plus de 60 000 habitants. En effet, même si l'hôpital de Wattrelos est un hôpital de

proximité de petite taille, il est très utile : les urgences accueillent 15 000 patients par an, dont une dizaine par nuit. Ce qui d'ailleurs désengorge les urgences de Roubaix. Mais pour l'ARS, la politique d'austérité servant de guide, il n'y aurait

pas assez de soins pratiqués !

Une manifestation est organisée par la CGT, le jeudi 18 juillet, à 9 h 30 au départ du Centre hospitalier de Wattrelos. Soyons nombreux à y participer.

Correspondant LO

## • Hollande en Tunisie

# Les affaires d'abord

Hollande était en Tunisie les 4 et 5 juillet. Différée à plusieurs reprises, sa visite était à l'image du président français : les affaires d'abord, la situation de la population après, bien après.

Accompagné d'une dizaine de ministres et d'une cinquantaine de patrons français, plus deux ou trois intellectuels pour faire genre, Hollande a puissamment travaillé sa langue de bois et veillé à ne pas aborder les sujets qui fâchent... les autorités tunisiennes.

Ainsi, des remarques formulées par des ONG au sujet des libertés abondamment bafouées par le gouvernement tunisien, rien n'a été retenu. Foin d'Amina Sboui, la jeune féministe emprisonnée depuis des semaines pour avoir bravé la morale réactionnaire dominante en posant torse nu sur son propre blog. Le 4 juillet, Amina était maintenue en prison par décision du tribunal de Sousse, mais personne n'en a sans doute informé Hollande. Rien non plus, au sujet du blogueur Jabeur Meiri, condamné à sept années et demie de prison pour avoir publié des caricatures de Mahomet. Pas un mot sur le projet de



constitution, dont certains paragraphes ont de quoi inquiéter les femmes et ceux qui refusent les inégalités.

En revanche, Hollande n'a aucunement été gêné que sa visite apparaisse comme un soutien au gouvernement dirigé par les islamistes d'Ennahda, qui se sont montrés satisfaits de voir leurs positions politiques générales confortées par un « *La France sait que l'islam et la démocratie sont compatibles* ». L'islam peut-être, mais pas les islamistes, pensent nombre d'opposants au pouvoir d'Ennahda,

inquiets de la progression des exactions des « Ligues de protection de la révolution » et autres nervis intégristes.

Ceux qui espéraient que Hollande ait une attitude en complète rupture avec celle de Sarkozy à l'égard de Ben Ali en seront pour leurs frais. Là encore, la continuité est de mise.

La situation des masses tunisiennes, écrasées dans certaines régions par le chômage (26 %, officiellement), les hausses des prix, les menaces constituées par le prêt signé avec le FMI un mois plus tôt, qui se traduira par

de nouvelles attaques contre la population, n'entraîne visiblement pas dans « l'agenda » de Hollande en Tunisie.

Malgré l'hommage rendu au dirigeant indépendantiste Farhat Hached, fondateur du syndicat UGTT assassiné en 1952 par les paramilitaires français de la Main Rouge, les contrats économiques esquissés dans la tradition des rapports franco-tunisiens traditionnels ne sont sans doute pas apparus... compatibles avec des critiques à l'égard du régime de Marzouki.

Viviane LAFONT

## • DGSE

# Big Brother à la française

Lorsque Edward Snowden, un ancien employé de la NSA (agence de sécurité américaine), a révélé l'existence de « Prism », un vaste système de surveillance mis en place par l'État américain aux États-Unis et dans le reste du monde, toute la classe politique française s'est indignée, appelant à ce que les États-Unis cessent immédiatement cette pratique. Une semaine après, une enquête du journal *Le Monde* rappelle que l'État français fait à peu près la même chose... mais avec moins de moyens et dans l'illégalité la plus totale.

Selon les journalistes du *Monde*, la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) intercepte toutes les communications non seulement entre la France et l'étranger, mais aussi à l'intérieur du territoire. Elle les stocke pendant des années et les met à la disposition des autres services de police, notamment la DCRI (Direction centrale du renseignement

intérieur), qui regroupe les anciens renseignements généraux et la DST (Direction de la surveillance du territoire). Contrairement à la NSA américaine, qui enregistre les contenus des communications, la DGSE n'enregistrerait « que » les métadonnées, c'est-à-dire les données de connexion : pour un appel téléphonique, le numéro de téléphone du

correspondant, la durée et le lieu de l'appel ; pour un e-mail, l'objet, les destinataires, la date de l'envoi. Cela lui permet de savoir qui est en relation avec qui puis, dans un deuxième temps, d'examiner le contenu des communications si un service en fait la demande.

Ces révélations n'en sont pas vraiment. En 2010, le directeur technique de la DGSE déclarait par exemple : « *Toutes ces métadonnées, on les stocke, sur des années et des années. Quand on s'intéresse à une adresse IP ou à un numéro de téléphone, on va chercher dans nos bases de données. On retrouve la liste des correspondants du suspect pendant des années. On arrive à reconstituer tout*

son réseau ». Il ajoutait, sans gêne : « *Nous stockons bien évidemment tous les mots de passe, nous avons des dictionnaires de millions de mots de passe* ».

Tout en justifiant la surveillance généralisée du territoire par la lutte contre le terrorisme, le gouvernement s'est empressé de nier l'existence de ces dispositifs. Mais il faudrait être naïf pour le croire : tous les gouvernements se sont toujours autorisés à fichier la population, légalement ou pas. Liberté, État de droit sont des termes que l'on agite pour la façade mais qui n'ont pas cours dans les sombres services de l'appareil d'État.

Claire DUNOIS

## • Gel du barème de l'impôt sur le revenu

# Une attaque contre les petits revenus

Les estimations situaient à 200 000 le nombre de nouveaux contribuables en 2012, du fait du gel du barème de l'impôt sur le revenu. Mais, d'après le rapport annuel de la Direction générale des finances publiques, ils sont en fait près de cinq fois plus.

Auparavant, le seuil des tranches de barème de l'impôt sur le revenu était réévalué chaque année pour tenir compte de l'inflation. Le gel de ce barème, décrété par Fillon fin 2011, s'est traduit par une augmentation de l'impôt sur le revenu pour ceux qui le payaient déjà, et surtout, 940 000 personnes qui jusque-là en étaient dispensées du fait de la faiblesse de leurs ressources ont franchi le seuil d'imposition. Il leur a suffi d'avoir eu une augmentation de salaire ou une revalorisation des pensions de retraites de 1 à 2 % pour devenir imposables.

Hollande a parlé de revoir le montant de la décote pour les deux premières tranches de l'impôt sur le revenu, mais il s'est bien gardé d'annuler cette mesure qui proportionnellement frappe davantage les petits contribuables. Car, outre le fait de faire payer des gens qui étaient exemptés de cet impôt, s'ajoute pour eux la perte d'avantages qui étaient liés à l'exemption. Il en va ainsi pour différentes aides, dont les dégrèvements totaux ou partiels des taxes d'habitation ou foncière, ou encore l'exonération de la redevance audiovisuelle. Dans son *Guide fiscal 2013*, l'Institut national de la consommation cite l'exemple d'une personne qui, ayant vu sa pension de retraite augmentée de 40 euros dans l'année, doit maintenant payer 850 euros de taxe d'habitation alors qu'elle en était dispensée depuis des années !

Pressurer les petits pour garantir les projets du patronat et donner aux classes riches, voilà la politique de ce gouvernement.

Marianne LAMIRAL